Renseignements généraux concernant le processus de rétablissement à la suite d'une commotion cérébrale

L'élève qui a subi une commotion cérébrale diagnostiquée doit suivre un plan de retour à l'école, inluant un plan progressif et personnalisé de retour aux études (RAE) et de retour à l'activité physique (RAAP). Lors de la création du plan, le processus du RAE est personnalisé pour répondre aux besoins particuliers de l'élève, car il n'existe pas de plan préétabli de stratégies et d'approches pour aider l'élève à retourner à ses activités d'apprentissage. Cependant, le plan de RAAP s'appuie sur une approche progressive reconnue à l'échelle mondiale.

La gestion d'une commotion cérébrale d'un élève est une responsabilité partagée, nécessitant une communication régulière entre la maison, l'école (équipe collaborative) et les organismes sportifs auprès desquels l'élève est inscrit et participe aux activités, avec consultation du médecin, de l'infirmière praticienne ou de l'infirmier praticien de l'élève, ou de tout autre fournisseur de soins de santé autorisé (par exemple, infirmières, physiothérapeutes, chiropraticiens, et thérapeutes du sport).

Le plan de RAE et de RAAP de l'élève comprend deux parties. Cette première partie se déroule à la maison et prépare l'élève à la deuxième partie qui se déroule à l'école. La partie scolaire du plan commence par :

- Une réunion avec la direction de l'école pour fournir des informations sur :
    - La partie scolaire du plan de RAE et de RAAP
    - Les membres de l'équipe collaborative et le rôle des parents/tuteurs au sein de l'équipe
- Une évaluation de l'élève pour déterminer les stratégies et approches possibles pour l'apprentissage de l'élève

La préparation à la maison pour le plan de retour à l'école de RAE et de RAAP (RAE: Repos initial à l'étape 2, RAAP: Repos initial à l'étape 2b) met l’accent sur la progression de l’élève à travers les étapes du plan de RAE et de RAAP à franchir à son domicile. Il a été conçu pour orienter et documenter les étapes du plan de RAE et de RAAP.